

Association C.F.S.I.

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2011



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

**ASSOCIATION C.F.S.I.
32 RUE LE PELETIER
75009 PARIS**

SOMMAIRE

- I. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2011
- II. Rapport Spécial
- III. Comptes annuels au 31/12/2011
 - Bilan
 - Compte de résultat
 - Annexe



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable Commissariat aux Comptes

Association C.F.S.I.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2011



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Association
COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE
(C.F.S.I.)

32 RUE LE PELETIER
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

INTRODUCTION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 18 Juin 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE (C.F.S.I.), tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de nos appréciations.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

01



II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 04 juin 2012

DOUCET, BETH & Associés

*Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris*

Représentée par Christophe BETH



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable Commissariat aux Comptes

Association C.F.S.I.

RAPPORT SPECIAL



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

Association

**COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE
(C.F.S.I.)**

32 RUE LE PELETIER
75009 PARIS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31/12/2011**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Conventions sur projets signées avec des organisations dont les dirigeants sont membres du Conseil de direction du CFSI.

Le total des conventions signées avec ces organismes s'élève à **535 554,70 euros** pour l'exercice 2011 et se décompose ainsi :

- AGIR abcd Côte d'Or, représenté par Philippe Aubert	1 700,00 euros
- Batik International, représenté par Isabelle Devaux et Pauline Marc	51 260,00 euros
- Cap Solidarités, représenté par Aït Essaghir El Hassan	2 800,00 euros
- ESSOR, représenté par Jean-Philippe Delgrange	158 000,00 euros
- GRDR, représenté par Michel Colin de Verdière et Yvan Le Cocq	73 541,00 euros
- GRET, représenté par Bénédicte Hermelin	206 254,40 euros
- UNMFREO, représenté par André Godard	41 999,30 euros

Fait à Paris, le 04 juin 2012

DOUCET, BETH & Associés

*Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris*

Représentée par Christophe BETH



DOUCET, BETH & ASSOCIÉS
Expertise Comptable Commissariat aux Comptes

Association C.F.S.I.

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2011

CFSI	Bilan actif	N° Siret	77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE)	8899b
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant	
		Période du	01/01/11
		au	31/12/11
		Tenue de compte :	EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01

Date de tirage 12/05/12

à 19:23:09

Page :

1

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311210
Immobilisations incorporelles	24 997,40 €	15 744,30 €	9 253,10 €	201,71 €
Logiciels	16 386,20 €	15 744,30 €	641,90 €	201,71 €
Logiciels en cours	8 611,20 €		8 611,20 €	
Immobilisations corporelles	99 354,34 €	95 249,46 €	4 104,88 €	10 822,28 €
Agencement, matériel, mobilier	99 354,34 €	95 249,46 €	4 104,88 €	10 822,28 €
Immobilisations financières	26 158,80 €		26 158,80 €	30 712,69 €
Dépôt loyer et 1 % logement	26 158,80 €		26 158,80 €	30 712,69 €
TOTAL I	150 510,54 €	110 993,76 €	39 516,78 €	41 736,68 €
Créances	5 658 315,19 €		5 658 315,19 €	6 245 374,97 €
Créances diverses	866 984,19 €		866 984,19 €	549 337,57 €
Subventions à recevoir	4 791 331,00 €		4 791 331,00 €	5 696 037,40 €
Valeurs mobilières de placement	1 141 097,35 €		1 141 097,35 €	2 472 067,29 €
Autres titres	1 141 097,35 €		1 141 097,35 €	2 472 067,29 €
Disponibilités	244 700,55 €		244 700,55 €	293 243,54 €
Banque	244 700,55 €		244 700,55 €	293 243,54 €
Charges constatées d'avance	3 041 663,78 €		3 041 663,78 €	2 063 858,68 €
Charges constatées d'avance	3 041 663,78 €		3 041 663,78 €	2 063 858,68 €
TOTAL II	10 085 776,87 €		10 085 776,87 €	11 074 544,48 €
TOTAL GENERAL (I à II)	10 236 287,41 €	110 993,76 €	10 125 293,65 €	11 116 281,16 €

CFSI

Bilan passif

N° Siret 77568915100071

32 RUE LE PELETIER

NAF (APE) 8899b

75009 PARIS

Document fin d'exercice

N° Identifiant

Période du 01/01/11

au 31/12/11

Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01

Date de tirage 12/05/12

à 19:23:09

Page :

2

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311210
Fonds associatif			44 852,99 €	29 913,66 €
Réserve statutaire			44 852,99 €	29 913,66 €
Réserves			350 632,74 €	350 632,74 €
Réserve opération de développement			350 632,74 €	350 632,74 €
Report à nouveau				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			6 439,29 €	14 939,33 €
Résultat de l'exercice			6 439,29 €	14 939,33 €
TOTAL (I)			401 925,02 €	395 485,73 €
Provisions pour risques				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
Fonds dédiés			2 708 929,84 €	1 603 996,22 €
Fonds dédiés sur subventions			2 253 022,87 €	1 402 652,76 €
Fonds dédiés sur fonds privés			455 906,97 €	201 343,46 €
Dépôts reçus pour bureaux			6 634,78 €	5 198,50 €
Dépôts sous locataires bureau			6 634,78 €	5 198,50 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés			3 756 074,68 €	2 640 236,61 €
Dettes fourniss. & cptes rattachés			3 756 074,68 €	2 588 984,07 €
Subventions à reverser				51 252,54 €
Dettes fiscales et sociales			145 995,05 €	117 317,42 €
Dettes fiscales et sociales			145 995,05 €	117 317,42 €
Produits constatés d'avance			3 105 734,28 €	6 354 046,68 €
Produits constatés d'avance			3 105 734,28 €	6 354 046,68 €
TOTAL (III)			9 723 368,63 €	10 720 795,43 €
TOTAL GENERAL (I à III)			10 125 293,65 €	11 116 281,16 €

CFSI	Compte de résultat	N° Siret	77568915100071
32 RUE LE PELETIER		NAF (APE)	8899b
75009 PARIS	Document fin d'exercice	N° Identifiant	
		Période du	01/01/11
		au	31/12/11
		Tenue de compte :	EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01 Date de tirage 12/05/12 à 19:23:10 Page : 1

Détail des postes			Au 311211	Au 311210
CHARGES D'EXPLOITATION (I)				
Coût d'achat des marchandises			17,94 €	53,82 €
Achats de marchandises			17,94 €	53,82 €
Achats et services			698 704,33 €	640 449,61 €
EDF			978,88 €	993,29 €
Fournitures de bureau et entretien			12 493,39 €	6 260,99 €
Photocopies			4 762,55 €	3 251,94 €
Fournitures action sensibilisation			2 850,46 €	2 257,50 €
Sous traitance			215 577,30 €	160 235,18 €
Entretien, assurances, documentatio			23 409,82 €	25 732,36 €
Loyers et charges locatives			58 910,80 €	62 563,53 €
Honoraires et expertise			37 016,38 €	66 635,09 €
Impression, publication			62 366,49 €	39 108,64 €
Déplacements et frais de mission			207 768,67 €	203 627,85 €
Affranchissement, téléphone, fax			47 902,12 €	42 841,72 €
Autres services extérieurs			24 667,47 €	26 941,52 €
Impôts, taxes et vers. assimilés			3 865,64 €	2 714,89 €
Impôts, taxes et vers/ assimilés			3 865,64 €	2 714,89 €
Charges du personnel			775 673,59 €	679 355,02 €
Salaires, stagiaires			476 724,77 €	417 271,57 €
Cotisations sociales			298 948,82 €	262 083,45 €
Dotations aux amortis. & provisions			7 089,29 €	8 385,00 €
Dot amortissements			7 089,29 €	8 385,00 €
Autres charges			2 349 254,10 €	1 999 111,08 €
Charges diverses de gestion			4 661,29 €	8 569,36 €
Convention actions développement			2 241 264,53 €	1 812 916,94 €
Convention sensibilisation, étude			103 328,28 €	177 624,78 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			3 834 604,89 €	3 330 069,42 €
CHARGES FINANCIERES (II)			20 672,01 €	13 407,39 €
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change			20 672,01 €	13 407,39 €
TOTAL CHARGES FINANCIERES			20 672,01 €	13 407,39 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (III)				165,61 €
Sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles				
Valeur comptable actifs cédés				165,61 €
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES				165,61 €
ENGAGEMENTS (IV)			1 243 749,04 €	1 085 789,58 €
Engagements sur subventions			880 225,35 €	1 031 101,09 €
Engagements sur ressources privées			363 523,69 €	54 688,49 €
TOTAL ENGAGEMENTS			1 243 749,04 €	1 085 789,58 €
Solde créditeur			6 439,29 €	14 939,33 €
Bénéfice			6 439,29 €	14 939,33 €
TOTAL GENERAL (CHARGES)			5 105 465,23 €	4 444 371,33 €

CFSI
32 RUE LE PELETIER
75009 PARIS

Compte de résultat

Document fin d'exercice

N° Siret 77568915100071
NAF (APE) 8899b
N° Identifiant
Période du 01/01/11
au 31/12/11
Tenue de compte : EURO

Sage 100 Comptabilité 16.01

Date de tirage 12/05/12

à 19:23:10

Page :

2

Détail des postes			Au 311211	Au 311210
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				
Vente de produits et prestations			3 518,10 €	2 617,08 €
Ventes de marchandises				20,00 €
Produits activités annexes			3 518,10 €	2 597,08 €
Collecte générosité du public			1 025 043,85 €	581 016,50 €
Dons non affectés			614 483,00 €	581 016,50 €
Legs			410 560,85 €	
Subventions			3 534 568,64 €	2 796 603,21 €
Subventions publiques			3 330 154,76 €	2 726 229,76 €
Subventions privées			204 413,88 €	70 373,45 €
Autres produits			378 535,79 €	262 365,87 €
Autres produits			36 399,14 €	36 495,66 €
Participation membres/part activité			342 136,65 €	225 870,21 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			4 941 666,38 €	3 642 602,66 €
PRODUITS FINANCIERS (II)			24 983,43 €	19 927,72 €
Intérêts, produits nets cession vmp			24 983,43 €	19 927,72 €
TOTAL PRODUITS FINANCIERS			24 983,43 €	19 927,72 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)				
Sur opérations de gestion				
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS				
REPRISE SUR FONDS DEDIES (IV)			138 815,42 €	781 840,95 €
Reprise sur subventions			29 855,24 €	492 530,67 €
Reprise sur fonds privés			108 960,18 €	289 310,28 €
REPRISE SUR FONDS DEDIES			138 815,42 €	781 840,95 €
Solde débiteur				
Perte				
TOTAL GENERAL (PRODUITS)			5 105 465,23 €	4 444 371,33 €

II. ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2011

1. ARRETE DES COMPTES

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés par le conseil de direction du 24 mai 2012 en présence du commissaire aux comptes.

- Total du bilan	10 125 293,65 €
- Total du compte de résultat	5 105 465,23 €
- Résultat de l'exercice	6 439,29 €

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2011 connaît un résultat positif de 6 439,29 € qui permettra d'augmenter la réserve statutaire.

Le total du bilan au 31/12/2011 est en légère diminution par rapport au 31/12/2010 passant de 11 116 281,16 € à 10 125 293,65 €. Cette baisse est liée à l'exécution des projets pluriannuels 2010 – 2013 qui a conduit à utiliser les produits constatés d'avance inscrits au bilan au 31/12/2010 et de la trésorerie correspondante.

Les charges du compte de résultat 2011 sont en augmentation par rapport à 2010 :

- pour l'ensemble des charges : + 15 % ;
- pour les charges de l'exercice hors dotations aux engagements : + 15 %.

Cette évolution s'explique par la mise en œuvre des programmes pluriannuels.

En termes de ressources, le CFSI bénéficie du soutien des pouvoirs publics français et européens.

Les fonds issus de la générosité sont en progression (581 017 € à 1 025 044 €) d'une part, en raison d'une légère progression des montants collectés auprès des donateurs, d'autre part en raison de l'obtention d'un legs important.

La progression du budget s'inscrit dans la mise en œuvre du plan triennal d'activités du CFSI 2010-2012. Ces activités se concentrent autour des trois démarches du CFSI :

- la mise en place de mécanismes de soutien pour financer l'action des membres du CFSI avec une progression des montants dédiés aux membres pour les trois axes thématiques du CFSI : agriculture et alimentation, économie sociale et solidaire, société civile et participation aux politiques publiques ;
- l'animation d'espaces d'échange entre les membres et leurs partenaires concrétisée par deux activités de capitalisation (nourrir les villes et société civile et participation aux politiques publiques) et par une étude sur l'économie sociale et solidaire au CFSI ;
- l'élargissement des espaces de coopération à travers les activités menées dans le cadre des PCPA, du programme en Guinée et du programme ALIMENTERRE.

3. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et présentés selon la réglementation comptable française en vigueur résultant des règlements du Comité de la Réglementation comptable (règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations).

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est à dire en fonction de chaque objectif ou action.

Comme les années précédentes, la méthode retenue pour calculer la valeur des placements, consiste à les enregistrer au prix d'achat, la plus value étant constatée lors de sa cession. Il s'ensuit que la valeur réelle du portefeuille calculée en fonction des cours à la fin de 2011 est légèrement différente. La valeur réelle du portefeuille au 31 décembre 2011 et la plus-value latente qui en résulte, sont indiquées plus loin.

Les subventions sont comptabilisées de la manière suivante :

- la part des subventions prévue pour l'exercice est constatée en produits de l'exercice ;
- les montants contractuels accordés et non encore versés au 31 décembre sont inscrits à l'actif du bilan dans la rubrique subventions à recevoir ;
- la part des subventions relative aux exercices futurs est inscrite au passif du bilan en produits constatés d'avance ;
- le cas échéant, quand une subvention prévue pour l'exercice n'a pas été utilisée en totalité, l'engagement d'emploi est inscrit en charges à la rubrique « engagements à réaliser sur subvention » et en fonds dédiés sur subventions au passif du bilan.

Concernant le suivi des programmes cofinancés, le compte de résultat retrace les différents mouvements liés aux conventions signées avec les organisations membres du CFSI ou partenaires (PCPA, campagne ALIMENTERRE) impliquées dans l'exécution des programmes. A la fin de l'exercice, pour les programmes pluriannuels, les comptes sont arrêtés au regard de l'avancement de chaque programme ou projet. La part des conventions signées avec les organisations membres ou partenaires et correspondant à des charges non réalisées au 31/12/2011 est inscrite en charges constatées d'avance. Autrement dit, tous les engagements pris avant la fin de la clôture de l'exercice sont constatés dans la comptabilité du CFSI.

Les apports en nature des organisations parties prenantes aux actions subventionnées sont introduits au titre des contributions valorisées pour mettre en harmonie la comptabilité analytique avec les tableaux financiers de justification des cofinancements. Ces opérations, d'un montant de 127 483 Euros, ne sont pas intégrées dans le compte de résultat.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources est intégré à l'annexe comptable en application de l'ordonnance du 28 juillet 2005. Il est présenté selon l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement 2008-12 du CRC. Les modalités de sa présentation ont été arrêtées par le conseil de direction du CFSI.

4. RESULTAT

Le compte de résultat 2011 laisse apparaître un solde positif de 6 439,29 €. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de l'affecter, conformément aux statuts du CFSI, à la réserve statutaire qui se montera après affectation à 51 292,28 €.

5. INFORMATIONS SUR LE BILAN

5.1 Informations sur les comptes de bilan - actif

Variation des immobilisations corporelles et incorporelles

IMMOBILISATIONS	Immobilisation	Augmentation	Diminution	Immobilisation
	01/01/2011			31/12/2011
Logiciels	18 705,24	812,08	3 131,12	16 386,20
Logiciels en cours d'acquisition		8 611,20		8 611,20
Mobilier et matériel de bureau	44 957,41	0,00	7 551,54	37 405,87
Matériel informatique	27 551,26	0,00	6 000,34	21 550,92
Travaux siège social	40 397,55	0,00	0,00	40 397,55
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	131 611,46	9 423,28	16 683,00	124 351,74

Les investissements correspondent à l'acquisition de matériel informatique (ordinateurs et logiciels) et au site internet du CFSI mis en ligne début 2012. La diminution de l'actif immobilisé correspond principalement à la mise au rebut de matériel informatique, de mobilier et matériel de bureau amortis qui ne sont plus utilisés.

Tableau des amortissements

Le mode linéaire d'amortissement est retenu pour toutes les immobilisations. Les durées principales d'amortissement sont :

- 12 mois pour les logiciels ;
- 3 ans pour le matériel informatique ;
- 5 ans pour le mobilier et le matériel de bureau ;
- 8 ans pour les travaux.

AMORTISSEMENTS	Amortissement	Dotation	Sortie de l'actif	Amortissement
	01/01/2011			31/12/2011
Logiciels	18 503,53	371,89	3 131,12	15 744,30
Mobilier et matériel de bureau	43 334,94	942,16	7 551,53	36 725,57
Matériel informatique	23 797,11	2 317,68	6 000,33	20 114,45
Travaux siège social	34 951,89	3 457,55	0,00	38 409,44
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	120 587,47	7 089,29	16 682,98	110 993,76

Immobilisations financières : 26 158,80 € (30 712,69 € au 31/12/10)

Les immobilisations financières concernent :

- le dépôt de garantie pour les locaux du 32 rue Le Peletier 15 428,38 €
- le compte de prêt auprès de l'OCIL (collecteur du 1 % logement) 10 730,42 €

Créances diverses : 866 984,19 € (549 337,57 € au 31/12/10)

Les créances diverses sont à échéance inférieure à un an. Elles se répartissent de la manière suivante :

- créances des deux associations (F3E et Interréseaux) qui sous-louent des locaux loués par le CFSI (29 086,06 €) ;
- produits à recevoir correspondant notamment à des refacturations pour les programmes (ex : festival de films), des dons, des cotisations et des apports pour les projets dus au titre de 2011 et encaissés en 2012 (75 570,83 €) ;

- acomptes versés à des organisations membres et partenaires dans le cadre de convention de financement (la majorité des conventions prévoient un acompte de 50 % à la signature) et autres créances (762 327,30 €).

Subventions à recevoir au 31/12/2011 : 4 791 331 € (5 696 037,40 € au 31/12/10)

	Montant brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'un an
Agence Française de développement	4 097 902,00	4 097 902,00	0,00
Union européenne	419 635,00	319 635,00	100 000,00
Autres subventions	273 794,00	273 794,00	0,00
TOTAL	4 791 331,00	4 691 331,00	100 000,00

Valeurs mobilières de placement : 1 141 097,35 € (2 472 067,29 € au 31/12/10)

Le portefeuille est constitué de placements en SICAV et FCP de capitalisation à caractère sécuritaire. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Valeur inscrite au bilan au 31/12/2011	1 141 097,35 €
Plus value latente	86,17 €

Charges constatées d'avance : 3 041 663,78 € (2 063 858,68 € au 31/12/10)

Ce poste concerne les charges de l'exercice 2012 et des exercices suivants. On distingue :
Les conventionnements de projets pluriannuels :

- part non justifiée des conventions signées avec des membres du CFSI pour les programmes de développement (1 537 846 €), autrement dit la partie des programmes qui se déroule sur une période allant au delà du 31/12/2011 ;
- part non justifiée des conventions signées avec les partenaires du CFSI, des PCPA Algérie et Congo et de la campagne **ALIMENTERRE** (1 469 205 €), autrement dit la partie non réalisée qui se déroule sur une période allant au delà du 31/12/2011 ;

Les charges engagées en 2011 pour des activités 2012 :

- charges de fonctionnement : location de la machine à affranchir, contrat d'assistance pour les logiciels de comptabilité et paie et fournitures non consommées au 31/12/2011 (18 416 €) ;
- charges liées à des activités : déplacements, prestations facturées mais non finalisées au 31/12/2011 (16 197 €).

5.2 Informations sur les comptes de bilan – passif

Fonds propres : 401 925,02 € (395 485,73 € au 31/12/10)

Conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 2011, le résultat de l'exercice 2010 a été affecté à la réserve statutaire.

	01/01/2011	mouvement exercice 2011	résultat 2011	31/12/2011
Fonds propres				
Réserve statutaire	29 913,66	14 939,33		44 852,99
Réserve opérations de développement	350 632,74			350 632,74
Report à nouveau	0,00	0,00		0,00
Résultat de l'exercice	14 939,33	-14 939,33	6 439,29	6 439,29
Total des fonds propres	395 485,73	0,00	6 439,29	401 925,02

Fonds dédiés : 2 708 929,84 € (1 603 996,22 € au 31/12/10)

Les fonds dédiés correspondent à :

- la part non utilisée des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets pluriannuels ;
- la part des engagements pris sur les fonds privés (produits de la collecte) et qui n'a pas encore été totalement utilisée dans le cadre de projets pluriannuels conventionnés.

Fonds dédiés sur subventions

Programme	Solde au 1/01/2011	Dotations	Reprise	Solde au 31/12/2011
Economie sociale et solidaire	567 357,94	0,00	15 310,53	552 047,41
Société civile et participation	715 298,58	785 892,88	14 544,71	1 486 646,75
Agriculture et alimentation	119 996,24	94 332,47	0,00	214 328,71
TOTAL DOTATIONS SUBVENTIONS	1 402 652,76	880 225,35	29 855,24	2 253 022,87

La variation de l'exercice s'explique notamment par :

- des dotations aux engagements sur des programmes pluriannuels comme les programmes concertés pluri acteurs en Algérie et en République du Congo, la convention programme société civile et participation, le programme de soutien au CNOSCG en Guinée, la campagne ALIMENTERRE. Ces fonds sont dédiés à des actions qui seront principalement réalisées en 2012 ;
- des reprises sur les subventions destinées au programme Ville-campagne au Togo, à la FISONG formation professionnelle et insertion des jeunes.

Fonds dédiés sur les fonds privés issus de la générosité du public

La variation de l'exercice s'explique par des dotations sur les fonds privés affectés à des actions pluriannuelles et des reprises concernant les actions menées.

Fonds issus de la générosité du public	Solde au 1/01/2011	Dotations	Reprise	Solde au 31/12/2011
Agriculture et alimentation	122 935,22	120 806,06	63 842,44	179 898,84
Economie sociale et solidaire	42 500,00	32 038,99	34 166,67	40 372,32
Société civile et participation	5 761,98	144 070,39	4 951,11	144 881,26
TOTAL	171 197,20	296 915,44	102 960,22	365 152,42

Fonds dédiés sur les fonds privés issus de subventions privées

Fonds issus des subventions privées	Solde au 1/01/2011	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/2011
Agriculture et alimentation	24 366,57	45 262,06	5 999,96	63 628,67
Economie sociale et solidaire	5 779,69	6 175,74	0,00	11 955,43
Société civile et participation	0,00	15 170,45	0,00	15 170,45
TOTAL	30 146,26	66 608,25	5 999,96	90 754,55

Dépôts reçus : 6 634,78 € (5 198,50 € au 31/12/10)

Il s'agit des dépôts versés par les sous-locataires des bureaux loués par le CFSI au 32 rue Le Peletier (Interréseau et F3E). L'augmentation s'explique par la révision annuelle du montant du dépôt.

Dettes fournisseurs - comptes rattachés : 3 756 074,68 € (2 640 236,61 € au 31/12/10)

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés comprennent :

- les dettes fournisseurs (fournitures, services) et les charges à payer : 477 787 € qui sont à échéance inférieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les membres du CFSI (pour chaque opération, une convention est rédigée et prévoit un règlement du programme en plusieurs tranches) : 1 810 226 € dont 304 618 € correspondant à des conventions à échéance supérieure à un an ;
- les dettes liées aux conventions avec les partenaires du CFSI (PCPA, ALIMENTERRE) : 1 468 061 € dont 32 025 sont à échéance supérieure à un an.

Dettes fiscales et sociales : 145 995,05 € (117 317,42 € au 31/12/10)

Ces dettes comprennent les dotations aux congés payés soit 56 865 €, les cotisations sociales et les taxes sur les salaires dues au 31/12/2011 qui ont été réglées au début de l'année 2012 (soit 56 587 €) et les cotisations sociales sur les congés à payés (32 543 €). Ces dettes sont plus importantes qu'à fin 2010 en raison de l'augmentation de la masse salariale.

Produits constatés d'avance : 3 105 734,28 € (6 354 046,68 € au 31/12/10)

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement à la partie rattachée aux exercices futurs des subventions reçues de l'Union européenne et de l'AFD et pour lesquelles une convention de financement pluriannuel a été signée.

5.3 Autres informations

Information résumée sur l'état des créances et des dettes

Etat des échéances des créances et des dettes			
	Montant brut	à 1 an	à plus d'1 an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts OCIL et dépôt loyer	26 158,80	15 428,38	10 730,42
Créances de l'actif circulant			
Créances diverses	866 984,19	866 984,19	
Subventions à recevoir	4 791 331,00	4 691 331,00	100 000,00
Charges constatées d'avance	3 041 663,78	2 643 774,68	397 889,10
TOTAL CREANCES	8 726 137,77	8 217 518,25	508 619,52
DETTES			
Dettes financières			
Dépôts reçus pour bureau	6 634,78	6 634,78	
Dettes fournisseurs	3 756 074,38	3 419 431,16	336 643,22
Dettes fiscales et sociales	145 995,05	145 995,05	
Produits constatés d'avance	3 105 734,28	2 478 940,03	626 794,25
TOTAL DETTES	7 014 438,49	6 051 001,02	963 437,47

Engagements hors bilan

Au 31/12/2011, le CFSI n'a aucun engagement hors bilan.

6. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat présente les charges et les produits par nature. Les éléments précisés ci-dessous concernent les évolutions significatives constatées pour certains postes. Les dépenses par destination sont décrites dans l'annexe au compte d'emploi des ressources.

6.1 Les charges

Les achats et services extérieurs : 698 704,33 € (640 449,61 € en 2010)

Les achats et les services extérieurs progressent de 9 %. A l'intérieur de cette rubrique, on constate des variations correspondant :

- à la mise en place d'activités conduisant à une progression de certains postes (fournitures de bureau, sous-traitance, impression / publication, déplacements et frais de mission) : développement du centre de ressources ALIMENTERRE et du site dédié au festival de films ALIMENTERRE, organisation d'un séminaire de capitalisation à Dakar sur la thématique «Nourrir les villes », réalisation d'une étude sur les enjeux de l'économie sociale et solidaire pour la solidarité internationale, organisation d'un bilan à mi parcours du PCPA Algérie, évaluation du programme ville-campagne au Togo ;
- à des dépenses de recherche de fonds conduisant à l'augmentation des charges de sous-traitance et des frais d'affranchissement ;

- à des dépenses moins importantes liées d'une part à une régularisation des charges locatives et d'autre part à la diminution des honoraires versés. Cette diminution s'explique par le non recours à une attachée de presse pour ALIMENTERRE en raison des faibles retours constatés et par la fin du programme 2008 – 2010 « médiatiser la face invisible du développement » qui avait conduit à recourir à des prestataires extérieures pour la réalisation de films.

Les charges de personnel : 775 673,59 € (679 355,02 € en 2010)

Le montant des charges de personnel progresse de 14 %. Cette hausse correspond :

- au recours à du personnel en contrat à durée déterminée pour assurer les périodes de transition lors de remplacements (congé maternité et congé parental) et pour renforcer le suivi du programme économie sociale et solidaire ;
- à la création d'un poste de chargé de programme pour le développement du centre de ressources www.alimenterre.org et l'appui au plaidoyer (contrat à durée indéterminée) ;
- aux revalorisations habituelles des salaires (ancienneté, revalorisation de la valeur du point).

Les charges de personnel représentent 20 % du budget hors dotations aux engagements. Les cinq salaires les plus élevés se montent à 245 391 euros.

Les autres charges : 2 349 254,10 € (1 999 111,08 € en 2010)

Les autres charges incluent principalement :

- les conventions signées avec des membres et des partenaires du CFSI pour les programmes de coopération ou avec des partenaires pour la campagne ALIMENTERRE ;
- les dépenses réalisées par les cellules exécutives des PCPA en Algérie et au Congo ;

En 2011, 140 conventions ont fait l'objet d'un suivi dont 119 signées au cours de l'exercice. 87 conventions pluriannuelles ne sont pas entièrement justifiées fin 2011 et seront exécutées en 2012 et 2013.

Membres et partenaires concernés	Montant exécuté en 2010	Montant exécuté en 2011
Membres du CFSI : Afdi, Agir abcd, Agrisud, Batik International, Coopération Atlantique, Elevages sans frontières, Essor, Geres, Grdr, Gret, SPF, Syfia International, Unmfreo	408 666,39	503 971,51
Fisong - formation professionnelle (Essor et Gret)	237 123,92	276 541,08
Echoppe Togo	54 163,35	83 441,50
28 Associations congolaises membres du PCPA Congo	194 036,62	199 930,49
Cellule Congo (gouvernance, formation, animation)	287 102,19	332 330,91
30 Associations algériennes membres du PCPA Algérie	307 852,71	427 250,61
Cellule Algérie (gouvernance, formation, animation)	214 287,74	320 498,34
CNOSCG Guinée	109 684,02	97 300,09
sous total conventions et charges liées aux actions de développement	1 812 916,94	2 241 264,53
ALIMENTERRE (Cap Solidarités, Gret membres du CFSI)	14 200,00	3 550,00
ALIMENTERRE 18 pôles et relais non membres du CFSI	17 457,25	21 350,00
ALIMENTERRE 2 partenaires polonais	58 110,33	74 928,28
Médiatiser la face invisible du développement	87 857,20	
Commission agriculture et alimentation		3 500,00

Membres et partenaires concernés	Montant exécuté en 2010	Montant exécuté en 2011
sous total conventions liées aux actions de sensibilisation et étude plaidoyer	177 624,78	103 328,28
TOTAL DES CONVENTIONS	1 990 541,72	2 344 592,81

Les engagements à réaliser sur les ressources affectées : 1 243 749,04 € (1 085 789,58 € en 2010)

Il s'agit des engagements à réaliser sur les fonds affectés à des programmes. La dotation est supérieure de 15 % à celle constatée en 2010 en raison de décalages dans la mise en œuvre des programmes conduisant à inscrire en dotation aux engagements un montant plus important de ressources affectées et non consommées qui seront utilisées durant les exercices suivants.

6.2 Les ressources

Les ressources hors reprise sur ressources affectées

Les ressources de l'exercice sont supérieures de 36 % à celles de 2010. Elles comprennent :

- des dons et legs ;
- des subventions privées et des subventions publiques correspondant à des cofinancements de l'Agence française de développement (ALIMENTERRE, PCPA Algérie, PCPA Congo, convention programme société civile et participation, FISONG, Guinée) et de l'Union européenne (ALIMENTERRE, Congo, Guinée, Togo,) ;
- des produits divers (cotisations, participation des organisations membres ou partenaires au financement des actions, etc.).

Les dons 614 483 € (2010 : 581 016,50 €)

Les montants collectés ont progressé de 6 % grâce à une opération de prospection et à un maintien global des ressources issues de la fidélisation des donateurs. En 2011, 8 884 donateurs ont manifesté leur soutien au CFSI.

Ces résultats sont le fruit de la stratégie de collecte validée par le conseil de direction de mars 2011. Les appels à la générosité ont été déclinés de la manière suivante :

- mailing de fidélisation se traduisant par l'envoi d'une lettre de demande de soutien accompagnée du « Courrier du CFSI » adressée aux donateurs réguliers du CFSI (2 numéros par an), envoi de « l'Essentiel de l'année 2010 » et envoi d'une lettre simple d'appel au don. L'impact de la crise économique a été ressentie sur ces mailings (diminution de 20 000 euros des montants collectés) avec toutefois une augmentation du don moyen ;
- des opérations visant à augmenter le nombre de personnes prélevées : le nombre de dons par prélèvement a progressé de 11 %. Les prélèvements constituent 36 % des montants collectés. 1 945 donateurs sont prélevés, soit 22 % des personnes ayant fait un don au CFSI en 2011 ;
- une opération téléphonique pour relancer des donateurs inactifs depuis 2 à 5 ans : 753 donateurs ont confirmé leur engagement vis à vis du CFSI ;
- la poursuite d'une opération commencée fin 2010 pour recruter des nouveaux donateurs. 2 629 nouveaux donateurs ont apporté leur soutien au CFSI en 2011.

	Nombre de dons 2010	Montants collectés 2010	Don moyen 2010	Nombre de dons 2011	Montants collectés 2011	Don moyen 2011	Evolution nombre de dons	Evolution montants collectés
Dons	5 802	324 873	56	5 301	304 828	58	-9%	-6%

	Nombre de dons 2010	Montants collectés 2010	Don moyen 2010	Nombre de dons 2011	Montants collectés 2011	Don moyen 2011	Evolution nombre de dons	Evolution montants collectés
Dons par prélèvement	12 636	206 182	16	14 050	221 858	16	11%	8%
Dons nouveaux donateurs	401	11 319	28	2 629	69 063	26	556%	510%
Collecte municipalités	80	4 099	51	65	3 734	57	-19%	-9%
sous total dons	18 919	546 473	29	22 045	599 483	27	17%	10%
Dons Haïti (2010) et grands donateurs	117	34 544		2	15 000			
sous total dons grands donateurs	117	34 544		2	15 000			
total	19 036	581 017		22 047	614 483		16%	6%

Les legs : 410 560,85 € (2010 : 0 €)

Les legs sont comptabilisés au moment de l'encaissement. 5 legs non affectés ont été enregistrés au cours de l'exercice.

Les subventions publiques et privées : 3 534 568,64 € (2010 : 2 796 603,21 €)

Objet	Origine	Montant de l'exercice
Campagne ALIMENTERRE	AFD	140 000
FISONG formation professionnelle	AFD	270 833
Guinée	SCAC Conakry	109 133
PCPA Algérie	AFD	952 889
PCPA Congo	AFD	842 981
Convention programme SCP	AFD	331 271
Campagne ALIMENTERRE	UE	357 096
Guinée	UE	121 172
PCPA Congo	UE	46 968
Togo - Ville campagne - Echoppe	UE	66 869
PCPA Congo	Ministère Plan Congo	90 944
Subventions publiques		3 330 155
Algérie, ALIMENTERRE, Agriculture et alimentation	Fondation de France	160 573
ALIMENTERRE	Autres	43 841
Subventions privées		204 414
TOTAL		3 534 569

Les autres produits : 378 535,79 € (262 365,87 € en 2010)

Les autres produits comprennent :

- les cotisations des membres du CFSI (28 830 €) ;
- les participations des membres et des partenaires au financement des conventions (342 136 €) ;

- des produits divers de gestion (7 570 €) incluant notamment des ressources pour le festival de films ALIMENTERRE, les adhésions des organisations françaises et congolaises au PCPA Congo.

Les produits financiers : 24 983,43 € (19 927,72 € en 2010)

Les produits financiers comprennent les différences positives de change (10 912 €) et les produits financiers issus des placements de trésorerie (14 071 €).

Les reprises sur ressources affectées : 138 815,42 € (781 840,95 € en 2010)

Il s'agit de reprises effectuées au cours de l'exercice 2011 sur des ressources affectées à des actions pluriannuelles et utilisées durant l'exercice. Elles concernent :

- des fonds dédiés sur subventions, soit 29 855 € pour le programme FISONG et le programme ville campagne au Togo ;
- des fonds privés, soit 108 960 € pour différents programmes dont 102 960 € correspondent à des fonds issus de la générosité du public.

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1 Contributions volontaires à titre gratuit

Les contributions volontaires à titre gratuit sont comptabilisées pour prendre en compte les apports en nature des membres et des organisations partenaires aux programmes cofinancés en Algérie et au Congo. Elles se montent à 127 483 € mais ne sont pas incluses dans le compte de résultat.

7.2 Ressources humaines

Effectif salarié au 31/12/2011

13,5 équivalents temps plein.

Les trois principaux dirigeants du CFSI sont les membres élus du bureau (président, vice-président, trésorier) qui assument leur fonction à titre bénévole.

Avantages en nature (dirigeants et bénévoles) néant

7.3 Fonctionnement statutaire et gestion désintéressée

Aucune rémunération n'est versée aux membres du conseil de direction. Seuls les frais de déplacements des membres du conseil de direction résidant en province et venant à Paris pour les réunions du conseil de direction sont remboursés sur justificatif (billet SNCF). Le total de ces remboursements se monte à 1 092 euros.

7.4 Liste des filiales et autres organismes

Néant

7.5 Agrément du Comité de la Charte

En avril 2010, le CFSI a obtenu la reconduction de son agrément triennal par le Comité de la Charte du Don en Confiance.

7.6 Commissaire aux comptes

Les comptes de l'exercice sont certifiés par le Cabinet Doucet Beth. Le montant des honoraires perçus s'élève à 14 651 euros TTC.

Cinq audits spécifiques intermédiaires ont été réalisés au cours de l'exercice par le Cabinet Doucet Beth :

- ALIMENTERRE :	4 186 euros TTC ;
- Convention programme SCP	2 392 euros TTC ;
- FISONG :	6 578 euros TTC ;
- PCPA Algérie :	2 990 euros TTC ;
- PCPA Congo :	2 990 euros TTC.

7.7 Faits postérieurs à l'exercice et perspectives d'activités

Le CFSI a démarré l'exercice 2012 en poursuivant la mise en œuvre des actions bénéficiant de cofinancements pluriannuels.

Concernant la générosité du public, le conseil de direction réuni en avril 2012 a validé la stratégie qui va consister à :

- fidéliser les nouveaux donateurs par des opérations spécifiques durant l'année ;
- poursuivre le développement du don par prélèvement. A fin avril 2012, le nombre de dons par prélèvement était en progression de 10 % en nombre et de 7 % en montant par rapport à avril 2011 ;
- réactiver des donateurs n'ayant pas donné au CFSI depuis plusieurs années ;
- mener une nouvelle opération de recrutement de donateurs.

8. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

	colonne 1	colonne 3		colonne 2	colonne 4
EMPLOIS	EMPLOIS 2011 = COMPTE DE RESULTAT	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC UTILISEES SUR 2011	RESSOURCES	RESSOURCES COLLECTEES SUR 2011 = COMPTE DE RESULTAT	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC ET UTILISEES SUR 2011
MISSIONS SOCIALES			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		101 746
agriculture et alimentation	804 692	230 850	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
économie sociale et solidaire	381 537	79 260	1.1. Dons et legs collectés		
société civile et participation	2 059 425	144 950	Dons manuels non affectés	614 483	614 483
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	3 245 655	455 060	Dons manuels affectés		
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			Legs non affectés	410 561	410 561
frais d'appel à la générosité du public	264 055	264 055	Legs affectés		
frais de recherche des autres fonds privés	7 125	0			
frais de recherche de subventions publiques	33 504	0			
TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	304 684	264 055	TOTAL RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 025 044	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			2. Autres fonds privés	204 414	
vie associative	21 914	0	3. Subventions et autres concours publics	3 330 155	
fonctionnement général	243 564	105 535	4. Autres produits	407 037	
communication institutionnelle	39 460	0			
TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	304 939	105 535			
I Total des emplois inscrits au compte de résultat	3 855 277		I Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	4 966 650	
II Dotations aux provisions			II Reprises de provisions		
III Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 243 749		III Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	138 815	
			IV Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-193 955
IV Excédent des ressources de l'exercice	6 439		V Insuffisance de ressources de l'exer- cice		
V TOTAL GENERAL	5 105 465		TOTAL GENERAL	5 105 465	831 089
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les res- sources collectées auprès du public					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		824 650	VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		824 650
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		108 185

Paris, le 14 mai 2012


Yves Berthelot
Président du CFSI

Christophe Alliot
Trésorier

8.1 DESCRIPTION DU MODELE SOCIO-ECONOMIQUE DU CFSI

Le CFSI est une plate-forme regroupant des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Son objet social le conduit à mener des activités de solidarité internationale. Elles se concrétisent par des programmes de développement, de sensibilisation de l'opinion publique et de plaidoyer auprès des décideurs.

Le financement du CFSI est assuré par la générosité du public, par des bailleurs de fonds publics et privés et par les apports de ses membres et de ses partenaires sous forme de cotisation et d'apports à des projets.

La démarche du CFSI consiste à :

- mettre en place des mécanismes de soutien pour financer l'action de ses membres, grâce aux dons collectés auprès du public et en construisant des fonds de financement avec des partenaires privés ou publics ;
- animer des échanges entre ses membres et leurs partenaires sur des thématiques partagées, à partir des actions soutenues afin de capitaliser et de valoriser les pratiques ;
- élargir les espaces de coopération de façon à allier des organisations membres du CFSI et des organisations non membres, et à porter une dynamique collective hors de portée de chaque initiative individuelle à travers des programmes collectifs.

8.2 POLITIQUE DE RESERVES

Les réserves du CFSI se montent au 31 décembre 2011, à 1,3 mois d'activités (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotation aux engagements). Ce ratio est resté constant par rapport à la situation au 31/12/2010 (1,4 mois d'activité). Pour assurer la pérennité des actions, il faudra veiller à développer les réserves du CFSI pour atteindre trois mois d'activités.

8.3 REGLES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été définies par le Conseil de direction de décembre 2009 puis arrêtées par le Conseil de direction de mai 2010.

Définition des missions sociales

Les missions sociales du CFSI correspondent à ses trois axes programmatiques :

- *agriculture et alimentation* qui correspond à un ensemble d'actions en faveur du développement de l'agriculture familiale et de la promotion du droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire ;
- *économie sociale et solidaire* qui favorise des initiatives pour une économie au service de l'homme ;
- *société civile et participation* qui vise d'une part à renforcer les organisations de la société civile des pays du Sud pour qu'elles participent à la définition et au suivi des politiques publiques et d'autre part à faire connaître leurs initiatives auprès du public et des décideurs.

Principe d'affectation des coûts

Les coûts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les trois rubriques du CER :

- les missions sociales où figurent tous les coûts directs liés aux activités réalisées dans le cadre de ces missions ;
- les frais de recherche de fonds où figurent tous les frais d'appel à la générosité du public, les frais de recherche et de suivi des fonds privés et des fonds publics ;
- les frais de fonctionnement où sont inclus tous les coûts indirects des activités et les coûts de structure et de direction générale.

Les frais de personnel sont imputés aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les différentes activités liées à leur poste. A cet effet, chaque salarié remplit une feuille temps mensuelle. Celle-ci permet d'imputer :

- le temps de travail dédié à la mise en œuvre des missions sociales et qui disparaîtrait si la mission sociale n'existait plus (appui aux partenaires, animation, étude) ;
- le temps de travail correspondant à la recherche de fonds ;
- le temps de travail nécessaire à la direction, l'administration générale de l'association, à la vie associative et à la communication institutionnelle.

Principes d'affectation des ressources aux missions sociales

L'affectation des ressources aux missions sociales (ressources issues de la générosité du public, subventions et autres ressources) est réalisée à partir des budgets d'activité :

- ceux comprenant des ressources publiques et privées font l'objet d'une convention avec les bailleurs indiquant la répartition des fonds publics et des fonds issus de la générosité du public. ;
- les budgets d'activités comprenant seulement des ressources issues de la générosité du public (ex. appels à initiatives sur fonds propres) sont votés par le Conseil de direction dans le cadre du vote du budget général lui-même approuvé par l'assemblée générale ou le cas échéant lors d'un vote spécifique.

Cette répartition est le cas échéant ajustée en cours d'exercice dans le cadre du suivi budgétaire et en fin d'exercice lors de l'arrêté des comptes en fonction des financements obtenus et des dépenses engagées.

Principes concernant le financement des frais de recherche de fonds et le fonctionnement

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement sont financés par :

- une quote-part des ressources publiques et privées finançant les missions sociales conformément au pourcentage autorisé par les bailleurs de fonds (généralement entre 7 et 10 % du coût des missions sociales) ;
- les ressources spécifiques comme les cotisations des organisations membres du CFSI ;
- la part éventuelle non financée par ces différentes ressources est financée par les ressources issues de la générosité du public. Elle est indiquée dans le CER. L'excédent éventuel de ces ressources finance les frais de recherche de fonds.

Principes concernant les immobilisations

La mise en œuvre des missions sociales ne nécessite pas d'immobilisation. De fait, le mécanisme de retraitement de la part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par la générosité du public ainsi que les dotations correspondantes n'ont pas été utilisés dans l'élaboration du CER (rubrique 5 et 6 des emplois).

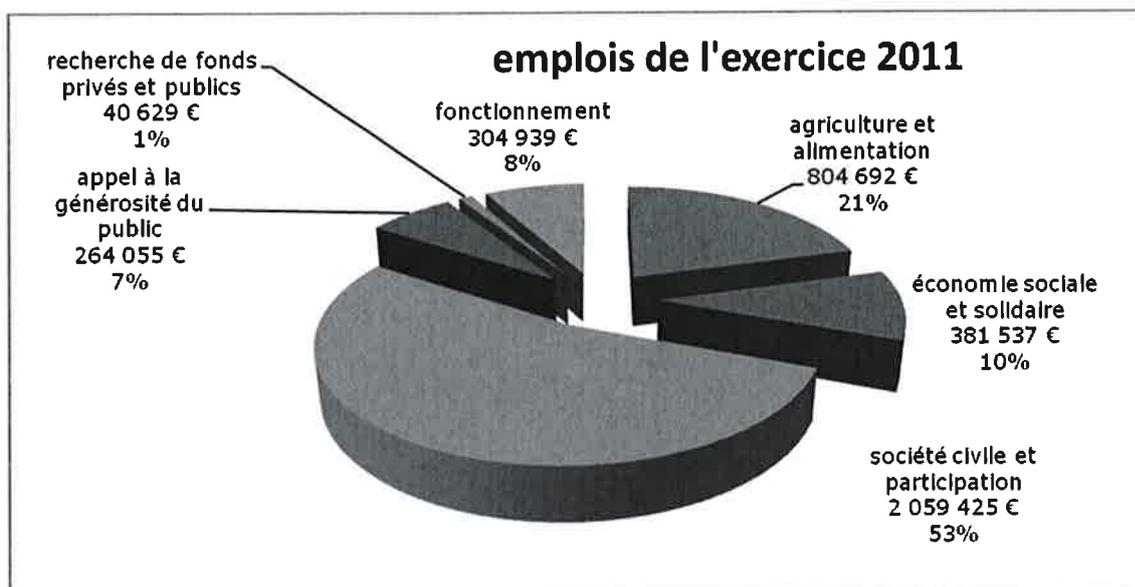
8.4 Les emplois de l'exercice (colonne 1 du CER)

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources

		COMPTE DE RESULTAT						
Compte d'emploi des ressources		Personnel	Autres charges d'exploitation	Convention actions développement	Convention sensibilisation et plaidoyer	Engagements à réaliser	Charges exceptionnelles	TOTAL EMPLOIS
		Agriculture et alimentation	293 651	338 408	139 680	32 953		0
	Economie sociale et solidaire	31 618	306 095	43 824				381 537
	Société civile et participation	194 273	1 153 615	711 536	0			2 059 425
	Missions sociales	519 542	1 798 119	895 040	32 953	0	0	3 245 655
	frais d'appel à la générosité du public	43 845	220 210					264 055
	frais de recherche de fonds privés	7 125	0					7 125
	frais de recherche de fonds publics	33 504						33 504
	Frais de recherche de fonds	84 474	220 210	0	0	0	0	304 684
	Vie associative	9 677	12 237					21 914
	Fonctionnement	125 840	117 724					243 564
	Communication institutionnelle	36 139	3 321					39 460
	Fonctionnement	171 657	133 281	0	0	0	0	304 939
	Engagements : ressources affectées aux missions sociales et non encore utilisées					1 243 749		1 243 749
	TOTAL	775 674	2 151 610	895 040	32 953	1 243 749	0	5 099 026
	Résultat							6 439
	TOTAL							5 105 465

Répartition des emplois de l'exercice

Les missions sociales représentent 84 % des emplois de l'exercice (hors engagement), les frais liés à la recherche de fonds 8 % et le fonctionnement 8 %. Cette répartition n'a pas varié par rapport à celle constatée en 2010.



Ventilation des emplois par nature de charges du compte de résultat

Exercice 2011	Mission sociale	Recherche fonds	Fonctionnement	REALISE
Edf	0	0	979	979
Fournitures bureau et entretien	4 442	284	4 673	9 399
Photocopies et copieur	3 349	124	1 290	4 763
Fournitures action sensibilisation	5 883	0	0	5 883
sous total fournitures	13 674	407	6 942	21 024
Achat marchandises	18	0	0	18
Sous total achats marchandises	18	0	0	18
Sous traitance	44 231	167 217	2 129	213 577
Loyers et charges locatives	0	0	58 911	58 911
Entretien, assurance, documentation	7 804	0	17 606	25 410
Honoraires - expertises	20 386	0	16 630	37 016
Impression publication	49 048	11 286	2 094	62 428
Déplacements et frais de mission	205 186	213	2 370	207 769
Affranchissements téléphone fax	5 564	37 261	5 078	47 902
Autres services extérieurs	11 361	3 824	9 482	24 667
Sous total services	343 580	219 802	114 298	677 680
Impôts et taxes	0	0	3 866	3 866
Sous total impôts et taxes	0	0	3 866	3 866
Salaires bruts	329 955	54 055	126 402	510 413
Cotisations patronales	189 587	30 419	45 255	265 261
Sous total charges de personnel	519 542	84 474	171 657	775 674
Charges diverses de gestion	199 953	0	86	200 039
Convention actions développement	895 040	0	0	895 040
Allocation de fonds partenaires	1 221 222	0	0	1 221 222
Convention sensibilisation concertation	32 953	0	0	32 953
Sous total autres charges	2 349 169	0	86	2 349 254
Dotations aux amortissements	-829	0	7 919	7 089
Sous total dotations aux amortissements	-829	0	7 919	7 089
Sous total charges d'exploitation	3 225 154	304 684	304 768	3 834 605
Charges financières	20 667	0	5	20 672
sous total charges financières	20 667	0	5	20 672
charges exceptionnelles	-166	0	166	0
sous total charges exceptionnelles	-166	0	166	0
Emplois de l'exercice	3 245 655	304 684	304 939	3 855 277
Engagement à réaliser sur subvention	880 225	0	0	880 225
Engagement à réaliser sur fonds privés	66 608	0	0	66 608
Engagement à réaliser sur fonds propres	296 915	0	0	296 915
Sous total engagements	1 243 749	0	0	1 243 749
Total charges	4 489 404	304 684	304 939	5 099 026

Répartition de la masse salariale

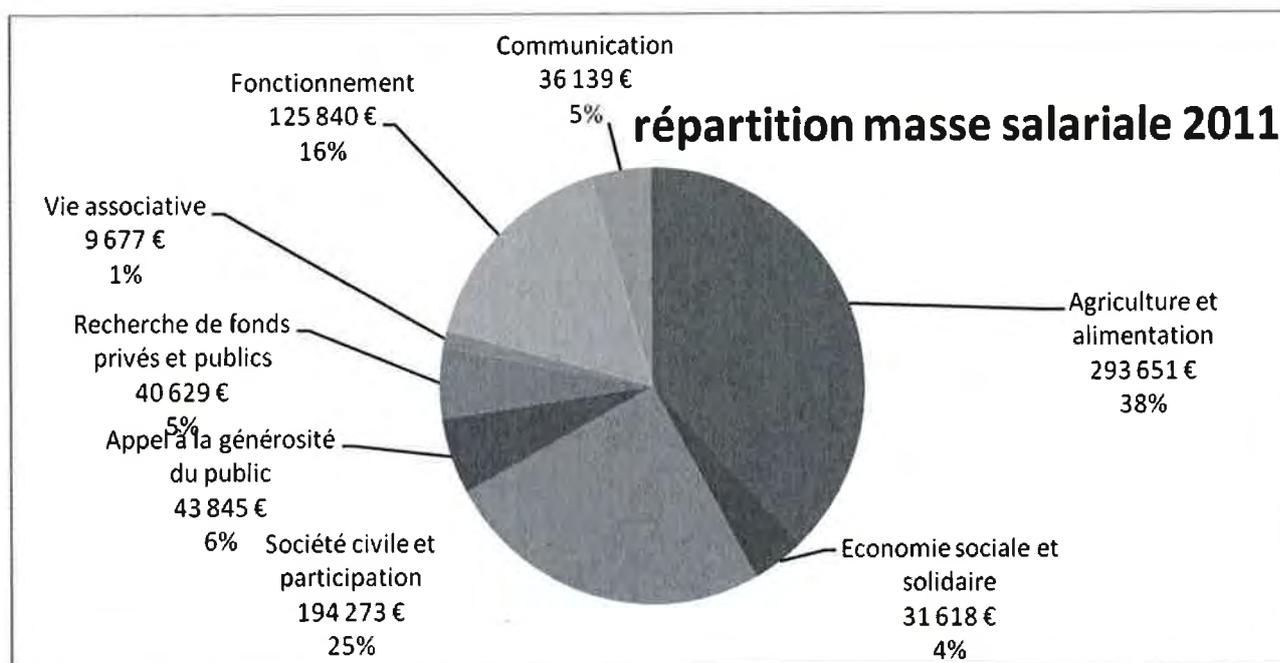
67 % du temps de travail de l'équipe salariée du CFSI concerne les missions sociales pour notamment :

- d'une part instruire et suivre l'appel à initiatives agriculture et alimentation et assurer la capitalisation des activités menées sur le thème « nourrir les villes » et d'autre part animer la campagne **ALIMENTERRE** en coordonnant des actions d'éducation au développement et de plaidoyer ;
- instruire et suivre l'appel à initiatives économie sociale et solidaire, suivre l'étude sur l'économie sociale et solidaire assurer le suivi / capitalisation d'un programme concernant la formation professionnelle ;
- animer la convention programme société civile et participation aux politiques publiques qui concerne une quinzaine d'organisations membres du CFSI et les PCPA, appuyer les équipes algériennes et congolaises qui assurent la mise en œuvre de ces programmes dans ces deux pays, suivre le programme mené par le CNOSCG en Guinée.

Pour financer la mise en œuvre des missions sociales, du temps de travail est affecté :

- à la recherche et au suivi des fonds (5 % pour les subventions privées et publiques et 6 % pour les appels à la générosité du public) ;
- à la vie associative (1 % de la masse salariale), autrement dit le suivi des instances qui déterminent les orientations générales de l'association.

Le temps de travail affecté au fonctionnement général de l'association et à la communication institutionnelle du CFSI correspond à 21 % de la masse salariale.



Détail des missions sociales 2011 : 3 245 655 euros (2 819 139 euros en 2010)

MISSIONS SOCIALES	2010	2011
appel à initiatives agriculture et alimentation (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	177 260	241 225
programme Ville Campagne Echoppe - Togo	68 046	113 205
campagne ALIMENTERRE (éducation au développement et plaidoyer)	377 143	450 262
TOTAL AGRICULTURE ET ALIMENTATION	622 449	804 692
appel à initiatives économie sociale et solidaire (instruction, suivi, mise en œuvre des projets)	67 723	86 163
formation professionnelle et insertion des jeunes	272 531	295 374
TOTAL ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	340 254	381 537
convention programme société civile et participation	291 399	395 403
PCPA Algérie	646 251	905 026
PCPA Congo	572 309	639 651
Partenariat CFSI - CNOSCG (Guinée)	133 651	116 639
Médiatiser la face invisible du développement (éducation au développement)	212 827	2 706
TOTAL SOCIETE CIVILE ET PARTICIPATION	1 856 437	2 059 425
TOTAL DES MISSIONS SOCIALES	2 819 140	3 245 655

Agriculture et alimentation : 804 692 euros (622 449 euros en 2010)

L'évolution de l'axe agriculture et alimentation s'est traduit par un développement des activités qui concerne :

- le fonds agriculture et alimentation incluant le temps d'instruction de l'appel conjoint CFSI / Fondation de France, l'animation des échanges et la mise en place d'une capitalisation sur le thème « nourrir les villes », les appuis financiers du CFSI à ses organisations membres, (les appuis de la Fondation de France n'étant pas comptabilisés au CFSI puisque versés directement par la Fondation de France aux porteurs de projets avec lesquels elle passe des conventions) ;
- le programme Ville Campagne (dernière phase d'un programme de 4 ans) ;
- la campagne ALIMENTERRE cofinancée de 2010 à 2012 par l'AFD et l'Union européenne. Les montants indiqués intègrent la part du cofinancement européen gérée par les partenaires polonais soit 74 928 euros.

Economie sociale et solidaire : 381 537 euros (340 254 euros en 2010)

La mission économie sociale et solidaire correspond aux activités suivantes qui connaissent :

- un maintien d'activités avec la poursuite du fonds économie sociale et solidaire destiné à la mise en œuvre des projets sélectionnés suite à un appel annuel à initiatives ;
- le développement de la thématique formation professionnelle et insertion des jeunes qui inclut deux programmes réalisés par Essor et le Gret et un volet capitalisation ;
- la mise en œuvre d'une étude sur les enjeux et les perspectives de l'économie sociale et solidaire pour les actions de solidarité internationale.

Société civile et participation : 2 059 425 euros (1 856 437 euros en 2010)

L'année 2011 a vu le développement des activités autour de la thématique société civile et participation autour de trois activités :

- une activité concernant les organisations membres du CFSI à travers la convention programme société civile et participation cofinancée par l'Agence Française de Déve-

- loppement. L'année 2011 se caractérise par la mise en œuvre de projets menés par les organisations membres du CFSI et le démarrage d'une capitalisation ;
- deux programmes concertés pluri-acteurs cofinancés par l'AFD et l'Union européenne (PCPA Algérie et Congo) où le CFSI intervient comme ONG garante. Ces programmes sont menés avec des organisations françaises et algériennes et congolaises et visent à renforcer des organisations de la société civile de ces deux pays ;
 - la poursuite du programme mené en Guinée avec le CNOSCG (Conseil National des Organisations de la Société Civile de Guinée).

Le programme médiatiser la face invisible du développement cofinancé par l'Union européenne s'est terminé fin 2010 et n'a pas été reconduit faute de financement.

Les frais d'appel à la générosité du public : 264 055 euros (197 401 euros en 2010)

Les frais d'appel à la générosité correspondent :

- aux dépenses liées à l'information des donateurs : cette information est réalisée via le « Courrier du CFSI » et par une lettre électronique trimestrielle. Le CFSI a fait le choix depuis plus de 10 ans de limiter ses envois postaux à ses donateurs en adressant au maximum 4 courriers par an (et un courrier par an à ceux qui le demandent) ;
- aux dépenses visant à pérenniser les actions du CFSI (recrutement de nouveaux donateurs, passage au prélèvement des donateurs).

L'ensemble des messages est réalisé par l'équipe du CFSI. Les opérations de prospection et de passage au prélèvement sont réalisées avec l'appui d'un prestataire extérieur.

Les frais de traitement des dons incluent la saisie des dons réalisée en interne par l'équipe du CFSI et le traitement informatique du fichier pour lequel le CFSI fait appel à un prestataire extérieur.

Appel à la générosité du public	Frais d'appel		traitement des dons		TOTAL	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Prestataire (télémarketing, gestion du fichier, mise sous pli)	88 542	143 458	20 044	23 760	108 586	167 217
Autres charges (copies, fournitures, services bancaires)	86	213	3 762	4 232	3 849	4 445
Impression	9 013	9 815	1 223	1 471	10 236	11 286
Frais postaux	23 146	26 844	9 000	10 417	32 147	37 261
Ressources humaines	13 451	11 174	29 132	32 671	42 583	43 845
TOTAL APPEL A LA GENEROSITE DU PUBLIC	134 239	191 503	63 161	72 551	197 401	264 055

Les frais d'appel à la générosité du public sont conformes au budget prévisionnel 2011 voté par l'assemblée générale. Ils sont supérieurs à ceux de 2010 en raison de la mise en œuvre d'une opération de recherche de nouveaux donateurs d'où l'augmentation du ratio de collecte (montant des frais de collecte sur la collecte brute) qui se monte à 43 %.

ratio de collecte	2010	2011
collecte brute	581 017	614 483
frais d'appel à la générosité	134 239	191 503
frais de traitement des dons	63 161	72 551
collecte nette	383 616	350 428
ratio frais collecte/collecte brute	34%	43%

Les frais de recherche et de suivi des fonds privés : 7 125 euros (3 591 euros en 2010) et de fonds publics : 33 504 euros (41 418 euros en 2010)

La recherche et le suivi des fonds privés et publics sont réalisés par l'ensemble des responsables de programme du CFSI avec l'appui du service administratif et de la direction du CFSI. En 2011, le temps consacré a été moins important qu'en 2010 où plusieurs dossiers de demandes de financement avaient été déposés. Il a été consacré essentiellement au suivi des fonds publics reçus pour les différents programmes mis en œuvre par le CFSI et aux comptes rendus correspondants.

La vie associative : 21 914 euros (32 780 euros en 2010)

Les dépenses liées à la vie associative incluent :

- le fonctionnement des instances (déplacements, frais de réunion) ;
- les cotisations à différents collectifs (Comité de la Charte, Coordination Sud, F3E) ;
- les ressources humaines correspondantes.

Les dépenses réalisées ont été moins importantes qu'en 2010 où des dépenses spécifiques avaient été réalisées à l'occasion des 50 ans du CFSI.

Vie associative	2010	2011
Frais des instances	6 014	4 175
Adhésion à des collectifs	10 012	8 062
Ressources humaines	16 755	9 677
TOTAL VIE ASSOCIATIVE	32 781	21 914

Le fonctionnement général : 243 564 euros (225 074 euros en 2010)

Les charges de fonctionnement représentent 6 % des emplois hors dotation aux engagements. Elles comprennent :

- les fournitures générales de fonctionnement et les services correspondants imputés au fonctionnement (notamment la maintenance informatique, les honoraires pour l'audit général des comptes du CFSI) ;
- les charges liées aux locaux ;
- les ressources humaines (direction et gestion générale) ;
- les amortissements sauf ceux imputés aux autres emplois du CER.

Les montants imputés au fonctionnement progressent de 8 % principalement en raison d'une augmentation des charges de fonctionnement liée à l'augmentation des activités et d'un temps de travail plus important de direction et de gestion en raison des exigences croissantes en matière de redevabilité et de transparence.

Fonctionnement	2010	2011
Fournitures, copies, services (informatique, téléphone, commissaire aux comptes)	44 674	44 475
Locaux (location, charges locatives, EDF, entretien)	67 730	65 330
Ressources humaines	105 295	125 840
Amortissement (matériel, installation)	7 375	7 919
TOTAL	225 074	243 564

La communication institutionnelle : 39 460 euros (24 240 euros en 2010)

Les frais de communication générale du CFSI correspondent à :

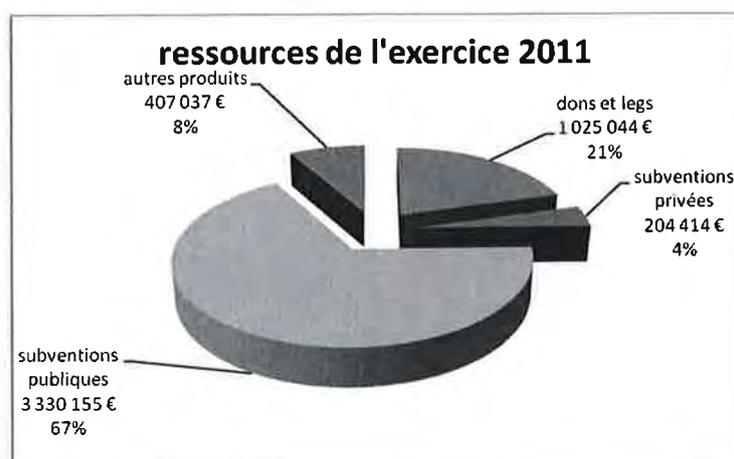
- des charges liées à la maintenance du site internet ;
- des ressources humaines internes au CFSI.

Les frais de communication ont progressé en 2011 en raison du renouvellement du site internet du CFSI.

Communication	2010	2011
Fournitures et prestataire (maintenance site internet, appui)	1 315	3 321
Ressources humaines	22 925	36 139
TOTAL COMMUNICATION	24 240	39 460

8.5 Les ressources (colonne 2 du CER)

Les ressources correspondent aux ressources inscrites au compte de résultat. Elles sont présentées dans la partie concernant le compte de résultat. Elles sont affectées aux activités conformément aux règles présentées au point 8.3.



8.6 L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les ressources collectées auprès du public ont été imputées aux emplois conformément aux règles définies par le conseil de direction du CFSI et décrites au point 8.3.

Les emplois de l'exercice (3 855 277 €) ont été financés à 21 % par des fonds issus de la générosité du public (soit 824 650 €).

55 % des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2011 ont financé les missions sociales.

8.7 Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2011 (colonne 4 du CER)

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées durant l'exercice implique de prendre en compte :

- le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'année (101 746 euros) ;
- les ressources constatées sur l'exercice correspondant aux ressources issues de la générosité du public inscrites au compte de résultat et dans la colonne 2 du CER (1 025 044 euros) ;
- la variation des fonds dédiés collectés auprès du public (- 193 955 euros).

Fonds issus de la générosité du public	Solde au 1/01/2011	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/2011	variation
Agriculture et alimentation	122 935,22	120 806,06	63 842,44	179 898,84	-56 963,62
Economie sociale et solidaire	42 500,00	32 038,99	34 166,67	40 372,32	2 127,68
Société civile et participation	5 761,98	144 070,39	4 951,11	144 881,26	-139 119,28
TOTAL	171 197,20	296 915,44	102 960,22	365 152,42	-193 955,22

Ces montants permettent de déterminer les sommes disponibles durant l'année (831 089 euros). Les montants utilisés en cours d'année sont déduits de ce montant et laissent apparaître le solde non affecté et non utilisé en fin d'année et qui sera disponible sur l'exercice suivant (soit 108 185 euros).

Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

Montant disponible au 1/01/2011	101 746
Montant collecté	1 025 044
Variation des fonds dédiés	-193 955
Montant consommé	- 824 650
Solde disponible au 31/12/2011	108 185

La consommation des ressources collectées auprès du public (824 650 €) est inférieure au montant collecté sur l'exercice. Une partie des fonds collectés est destinée à financer des actions pluriannuelles d'où une augmentation des fonds dédiés.

Le solde disponible en fin d'année sera reporté début 2012. Ce report de ressources permet d'agir sur la durée et de concrétiser des engagements sans attendre d'avoir obtenu l'ensemble des ressources disponibles pour démarrer de nouvelles actions.